

001 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Je vous souhaite la bienvenue à l'occasion de ce dernier Conseil Municipal de l'année. Auparavant je voudrais vous faire part d'un incident survenu à Planoise cet après-midi, dont j'ai été alerté par les services de l'Etat en tout début d'après-midi. On a fait le nécessaire, je vous le dis, mais je voulais simplement vous donner l'information parce qu'il est normal que le conseil soit informé de ce qui s'est passé. Donc en raison d'un désaccord certainement d'origine familial -ça reste à vérifier- entre deux jeunes gens, l'un d'eux a saisi une arme et tiré sur la personne avec laquelle il était en désaccord. Il aurait atteint les jambes de sa victime en la blessant. Ce dernier a été emmené au CHU pour se faire soigner. L'agresseur est identifié par les forces de police, il a pris la fuite et il est activement recherché et j'imagine qu'il sera très prochainement appréhendé. L'agression a eu lieu vers 13 h 30, à proximité du parking jouxtant le gymnase de Châteaufarine. Ce n'est pas, contrairement à ce que l'on m'a dit, une fusillade dans l'école, ce n'est pas cela, cela s'est déroulé aux abords de l'école, je ne sais pas si c'est à 50 m ou 100 m de l'école, en fait c'est au 24 rue de Savoie pour être très précis.

Des enfants des écoles élémentaires et maternelles ont été témoins de la scène. Des instructions ont été données par leur ministère de tutelle aux équipes enseignantes, même si ça ne s'est pas passé dans l'école. Elles ont donc fait rentrer les élèves dans l'établissement pour les mettre en sécurité. Un échange a été organisé avec chaque classe des écoles élémentaires par le directeur, M. SCHNEIDER. Dès que j'ai été informé, mon Cabinet s'est rendu sur place pour vérifier que tout était en ordre de ce côté-là. Les équipes étaient là-bas dont le ou la psychologue scolaire. Les enfants de l'école maternelle ont aussi été accompagnés, avec une approche sensiblement différente bien sûr en raison de leur âge, que les enfants de l'école primaire. Donc j'ai immédiatement demandé à M. le Préfet qu'il y ait une présence de la police nationale renforcée aux sorties de classe et pour le périscolaire en fin de journée, même s'il s'agit là apparemment d'un différend d'origine familial mais cependant nous l'avons demandé. Il y a déjà, auprès des écoles, des dispositifs qui existent, nous avons demandé qu'ils soient renforcés. Mon Directeur de Cabinet a joint le service de M. le Préfet qui a donné son accord. L'autre demande c'est l'activation de la cellule psychologique, dès demain matin jusqu'à la fin de la semaine - début des vacances scolaires ainsi que pour le dispositif policier qui devrait être maintenu jusqu'à la fin de la semaine. Je tenais donc à vous informer de cet incident en début d'après-midi, il n'y a pas de blessés, c'est donc un différend d'origine familial entre des personnes dont je ne connais d'ailleurs pas les identités. Donc une personne blessée, l'autre personne identifiée activement recherchée, je pense qu'elle devrait être appréhendée très rapidement. Les mesures ont été prises et bien prises par les enseignants, l'Adjoint à l'Education, Yves-Michel DAHOUI m'a appelé immédiatement et les services sont allés sur place, ils y retourneront demain pour vérifier qu'il n'y a pas d'autres soucis.

Je reviens donc à ce Conseil Municipal qui est, je le disais, le dernier de l'année. Bien sûr, il se déroule dans un contexte un peu particulier, d'abord parce que nous sommes après les événements du 13 novembre, pour lesquels nous avons déjà observé à deux reprises des minutes de silence. Donc nous sommes toujours bien sûr préoccupés par ce qui s'est passé le 13 novembre.

Nous sommes aussi au lendemain des élections régionales. Notre Région Bourgogne - Franche-Comté a donné la victoire à Marie-Guite DUFAY avec 34,68 % des voix, devant François SAUVADET 32,89 % des suffrages exprimés et Mme Sophie MONTEL en 3^{ème} position avec 32,44 %.

Bien sûr j'ai félicité la nouvelle présidente de la nouvelle grande Région et lui ai manifesté ma volonté de la rencontrer à nouveau très prochainement pour parler des dossiers de la Franche-Comté. J'ai déjà eu l'occasion de le faire mais je la reverrai maintenant qu'elle est à nouveau aux responsabilités.

Dans ce contexte, puisque je ne ferai pas d'analyse politique, ce n'est pas le lieu ce soir de le faire et ça a déjà été beaucoup fait, je veux à cette heure saluer chaleureusement les Bisontines et les Bisontins qui se sont mobilisés, quelle que soit leur opinion, pour ce second tour puisque vous avez été 39 251 à vous déplacer, soit 56,84 % des inscrits. Lorsqu'il y a une mobilisation c'est la démocratie qui gagne et je m'en félicite. J'en suis personnellement heureux, comme vous j'imagine et je remercie celles et ceux, quel que soit leur vote, qui ont pris conscience qu'il fallait tout simplement aller voter. Mon commentaire s'arrête donc là car je ne souhaite pas transformer ce Conseil Municipal en séance d'analyses

comparatives des élections d'hier. Il y a d'autres lieux pour le faire, cela a déjà été largement fait dès hier soir et cela continuera à l'être dans les jours à venir dans les différents médias.

Je crois et j'en suis même sûr que cette victoire aurait satisfait Jean DEFRAISNE qui fut un grand Adjoint au Maire de 1959 à 1983 et un grand Premier Adjoint de 1983 à 1989. Un certain nombre d'entre vous l'ont d'ailleurs eu certainement comme professeur. Son décès nous a plongés dans la tristesse, celle de perdre un exemple, un homme forgé de convictions fortes qu'il a toujours mises à disposition de sa ville et un grand intellectuel, on peut le dire, aux idées lumineuses. Et je voulais donc ce soir, au travers de ces quelques mots, lui rendre un hommage appuyé.

Je voudrais aussi dire à Jacques GROSPERRIN toute notre sympathie. Je sais qu'il a eu la douleur de perdre son papa la semaine dernière. Pour avoir déjà, comme beaucoup d'entre nous, vécu ces moments -ce sont des moments difficiles- et au-delà de toute divergence politique que nous pouvons avoir, je voudrais dire à Jacques GROSPERRIN qu'il accepte les condoléances sincères de l'ensemble du Conseil Municipal dans ces moments difficiles qu'il traverse actuellement avec toute sa famille. Je me suis d'ailleurs aperçu à cette occasion -je n'avais jamais réalisé- que son papa avait été mon prof à l'Ecole d'Horlogerie. Mais je ne le savais pas, c'est en parlant avec un ami que je me suis dit que ça me disait quelque chose et voilà, donc c'est malheureusement à cette occasion-là que je m'en suis rendu compte.

Maintenant je vous invite à vous consacrer à l'ordre du jour, en espérant encore une fois des débats construits et respectueux, en évitant de tomber dans l'analyse politique, je le répète, je ne souhaite pas que nous rentrions là-dedans parce que l'ordre du jour du Conseil Municipal est chargé et ce n'est pas le lieu.

Mais avant d'entamer le premier rapport et de passer la parole à Jacques GROSPERRIN qui l'a demandée, je veux saluer une personne qui a contribué de manière exceptionnelle et essentielle au bon fonctionnement de notre assemblée et de notre administration, il s'agit de Marie-France PORASZKA (applaudissements). En votre nom à tous, Marie-France, je la connais depuis longtemps, elle aussi me dira-t-elle, puisqu'il y a 36 ans qu'elle est au service de la Ville. Ce soir c'est son dernier Conseil Municipal. Vous le savez, elle était responsable du service des Assemblées et de notre administration, service qui sera d'ailleurs mutualisé dans la nouvelle Direction Générale des Services. Ma chère Marie-France, je voulais tout simplement, mais sincèrement, vous saluer publiquement ce soir et souligner toute votre implication et tout votre professionnalisme. On voit partir ce soir pour une retraite méritée encore une personne de qualité, une partie de la mémoire de cette ville, une personne compétente qui a toujours cru au sens du service public et qui a donné un sens au service public. Marie-France n'est pas quelqu'un qu'on voyait sur le devant des podiums, c'était quelqu'un de discret mais ô combien efficace et combien essentielle au cours de ces années. Merci pour ce que vous avez apporté à notre collectivité. J'espère que vous serez encore autant en forme, si jeune, elle va faire plein de choses, elle va s'occuper aussi j'imagine de sa famille. En tout cas merci pour ce que vous avez fait et je ne vous dis pas «bonne retraite» mais «bonne seconde vie» qui démarre ce soir. Merci Marie-France (applaudissements).

Je voudrais vous dire maintenant que le rapport 68 est retiré de l'ordre du jour et qu'il y a deux motions sur l'armement des policiers municipaux, la première qui a été déposée est celle du Front National, la deuxième est celle de la minorité municipale Les Républicains - Modem - UDI j'imagine ? Non, pas le Modem. C'est donc Les Républicains, mais vous le direz tout à l'heure. Je le dis déjà pour que ce soit bien clair tout à l'heure parce qu'on me dit que ce n'est jamais clair, j'ai donc regardé le règlement intérieur : «Les vœux ou motions sont mis aux voix en fin de séance et ne donnent pas lieu à débat. Toutefois, sur demande d'un membre du Conseil Municipal le Maire peut décider de donner la parole à chaque groupe politique qui le souhaite pour exprimer le sens de son vote. Dans ce cadre, cette prise de parole est limitée à 2 minutes par groupe». Je respecterai donc le règlement. Si certains groupes politiques -mais ce n'est pas une obligation- veulent prendre la parole ils la prendront mais à hauteur de 2 mn et je serai très exigeant sur le respect de ces temps de parole.

M. Jacques GROSPERRIN : Merci Monsieur le Maire tout d'abord pour les propos vis-à-vis de mon papa. Je connais votre humanité, je connais votre sensibilité, je sais qu'ils sont francs et sont réels et je voudrais remercier en même temps l'ensemble du Conseil Municipal et ceux qui m'ont fait marque de témoignages d'affection.

Je voudrais néanmoins dire quelques mots vis-à-vis de ce qui s'est passé hier parce que c'était un moment important et je voudrais dire avant tout, sans faire de politique, c'est quand même la République qui a gagné et je voulais aussi m'associer à vos propos en disant qu'on remercie aussi, l'ensemble du groupe Les Républicains, UDI, Modem et Société Civile, l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés au 1^{er} tour mais aussi et surtout ceux qui se sont mobilisés au 2^{ème} tour parce que je crois que c'est important pour faire gagner la République.

Je voudrais aussi m'associer à vos propos en disant que je félicite Mme DUFAY. J'ai eu l'honneur de travailler avec elle pendant plusieurs années au niveau du Conseil Régional. Elle gagne sur un fil, c'est vrai, 1,79 ; cela signifie que ça engage sur un mandat de presque 6 ans avec une exigence mais je suis persuadé qu'elle l'aura parce qu'elle l'a eue pendant tout le mandat dans lequel j'ai pu exercer à ses côtés. Je sais qu'elle saura prendre en compte, de manière forte, fine et exemplaire, l'opposition. Je voudrais dire quand même que les partis traditionnels hier ont perdu, ne sachant pas apporter de réponses peut-être convaincantes aux Français et je crois que nous, et aujourd'hui c'est pour cela que je le dis et je vous remercie de me laisser ce petit moment d'explication, que nous, partis politiques, PS, Républicains, Modem, UDI, Société Civile, etc. nous avons un devoir d'exigence et d'être peut-être un peu plus convaincants vis-à-vis des électeurs français et je crois qu'il faut avant toute chose, et moi je m'y engage avec l'ensemble de notre groupe, avoir cette exemplarité au niveau des débats et peut-être certainement de pouvoir vous accompagner dans les moments difficiles et dans les moments où bien sûr nous aurons des oppositions mais je crois qu'il faudra le faire avec toute l'exemplarité parce que les images que nous avons pu voir à un certain moment, à l'Assemblée Nationale ou ailleurs, n'ont pas fait en tout cas grande publicité à la classe politique. Alors c'est vrai, on l'a vu, vous me permettez juste sur le FN, qui gagne sans faire campagne, sans voir véritablement les candidats, moi je suis ravi que les Français n'aient pas vu en ce parti une alternative crédible mais je voudrais vous dire qu'il ne faut pas laisser le terrain libre. Je ne veux pas parler de la motion mais j'aurais aimé quand même vous préciser que le fait de faire une motion sur la police municipale c'est aussi à un moment donné s'engager. Je sais que vous en êtes capable et on souhaiterait que vous vous engagiez à nos côtés pour ne pas laisser ce terrain-là, comme nous nous engageons également à vos côtés...

M. LE MAIRE : Je répondrai tout à l'heure très précisément sur ce sujet et je donnerai des arguments.

M. Jacques GROSPERRIN : Je suis persuadé que vous avez des arguments qui se tiennent, qui sont exigeants aussi mais je tiens à vous dire que de la même manière que nous avons été à vos côtés lorsque nous avons parlé de l'accueil des Syriens, je ne sais qui a la vérité dans la vie politique, en tout cas je dis souvent que ce sont les certitudes qui nous tuent et le doute qui nous sauve et j'aimerais qu'on sorte parfois un peu de nos postures politiques voire politiciennes de droite comme de gauche et j'ai véritablement envie qu'on se retrouve vis-à-vis de cela. Je ne reviendrai pas sur les véritables enjeux...

M. LE MAIRE : On avait dit que c'était court parce que j'aurais pu intervenir plus longuement mais je ne souhaitais pas forcément le faire.

M. Jacques GROSPERRIN : Juste pour conclure, vous avez bien compris que nous avons envie de travailler avec vous, nous voulons dépasser les positions partisans en confrontant les points de vue et je souhaite surtout, nous souhaitons que nous nous retrouvions sur de grands projets qui sont utiles à la population bisontine. Je crois que c'est une exigence pour tout élu de la République et j'espère que cette exigence nous la retrouverons dans ces débats, ici au Conseil Municipal, mais j'en suis persuadé.

M. LE MAIRE : On va déjà le voir j'imagine dès ce soir. J'entends votre volonté, j'ai toujours dit que je souhaitais travailler avec une assemblée qui soit constructive et si c'est votre volonté elle ne peut que me satisfaire. Comme beaucoup, j'ai compris qu'il fallait que l'on agisse autrement aujourd'hui et qu'effectivement, depuis des années on dit qu'on a entendu l'appel du peuple, je crois que cela ne suffit plus de le dire, il faut apporter des vraies réponses à la population de ce pays qui est en attente, des réponses qui ne sont pas basées sur la démagogie, sur la haine et sur la peur. Je crois, vous l'avez dit, qu'on doit être aussi exemplaire et il y a un bon endroit pour montrer votre exemplarité, c'est à ce Conseil Municipal d'ailleurs. Nous devons donc être exemplaires. Il y a la phase des discussions, des propositions, aujourd'hui ce qu'on attend des politiques en général, pas uniquement de tel ou tel parti, c'est qu'ils

passent à l'action. On a maintenant le devoir de passer à l'action et de transformer ces paroles en actes. Cela signifie que chacun doit aussi avoir une politique claire, des objectifs précis pour que l'on sache bien où nous allons les uns et les autres et qu'on ne laisse pas de place à tout un tas d'ambiguïtés comme on a pu le voir. Donc je vous ai dit que je n'en dirais pas plus, vous avez compris qu'effectivement les 52,4 % de Marie-Guite DUFAY ne pouvaient que satisfaire le Maire de Besançon mais ce n'est pas ce qui est important, c'est que l'on puisse travailler. Je n'ai pas eu l'occasion de voir François SAUVADET, j'aurai certainement l'occasion de le croiser. Il a fait une campagne correcte et je suis sensible aux félicitations que vous faites à Mme DUFAY, transmettez-lui aussi de ma part qu'il pourra aussi, à la place qui sera la sienne dans l'opposition, je ne doute pas, ainsi que ceux de vos amis qui seront élus demain au Conseil Régional, aussi défendre l'intérêt général de Besançon. Il est clair que dès l'installation de la nouvelle Assemblée je vais reprendre mon bâton de pèlerin et même avant j'aurai déjà reparlé à la Présidente de Région des grands dossiers sur lesquels on lui demandera de nous soutenir, dans le cadre bien sûr de l'intérêt général sur la nouvelle Région. D'ailleurs je pensais, comme ça, je ne sais pas s'ils vont changer le nom mais il faudrait quand même peut-être qu'on y réfléchisse, je disais «Comté Bourgogne» ou «Bourgogne Comté» parce qu'en fait on sait ce qu'est la Bourgogne, on sait ce que c'est que le comté, «Bourgogne - Comté», «Comté - Bourgogne», je ne sais pas mais peut-être qu'ils peuvent laisser la Région Bourgogne - Franche-Comté. Enfin je disais ça... c'est cette nuit en rentrant, chez moi, tard, j'ai du mal à dormir, j'analysais les résultats et je me disais, au fond ce ne serait peut-être pas mal qu'on appelle la nouvelle Région «Comté - Bourgogne» ou «Bourgogne - Comté». Ça c'est un petit «joke»...

Je demande à tous les intervenants, un par groupe si possible parce que sinon on ne s'en sortira plus et de respecter un temps de parole limité et le ton qui convient à la solennité de cette assemblée, basé sur la courtoisie et le respect de l'autre.

M. Julien ACARD : J'aurais apprécié que vous fassiez cette réflexion avant les propos de M. GROSPERRIN également. En tout état de cause Monsieur le Maire, je tiens à vous féliciter de refuser ce soir de faire de la politique politicienne dans cette assemblée. Effectivement ce n'est pas la place, ce n'est pas le lieu. Je trouve dommage que M. GROSPERRIN, qui doit certes être déçu, ne s'inspire pas davantage de vous.

En ce qui concerne M. GROSPERRIN je suis assez las, je dois le dire, de le voir donner à tout va des leçons de démocratie et de république d'autant qu'il n'en a absolument pas la légitimité. Mais je suis heureux de constater qu'il soutient l'élection de Marie-Guite DUFAY qui était la candidate socialiste et qu'il va même jusqu'à le féliciter, illustrant ainsi notre constat de l'UMPS. En ce qui me concerne, en tant que nouvel élu régional Front National de Bourgogne - Franche-Comté je veillerai à défendre nos électeurs bisontins, près de 8 000, toujours plus nombreux pour le rayonnement et la place de notre ville dans la nouvelle grande Région. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : M. GROSPERRIN ne l'a pas félicitée. Il a dit que c'est la République qui veut ça, comme moi j'ai dit que je dirai à M. SAUVADET que sa campagne a été correcte. Mais je n'ai pas envie de polémiquer là-dessus. Je vous remercie pour la brièveté de votre intervention.

Monsieur BONNET, M. GROSPERRIN est déjà intervenu, je vous propose qu'on en reste là faute de quoi... ce n'est pas que je veuille vous priver de parole... Je ne veux pas vous empêcher de parler mais je crois que si l'on commence... on a un gros dossier donc je pense qu'il vaut mieux qu'on avance. Vous savez bien que je ne vous ai jamais empêché de parler».